Organisateur : Comité des fêtes de St Laurent des Vignes – Mairie – 24100 St Laurent des Vignes
Contact : cdf.saintlaurent@free.fr ou Mr MOUNET Tél. 06.07.83.56.60 H.R ou Mr BOUCAUD Tél. : 06.95.90.04.39 H.R

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS DU 4 AOUT 2019
Vide greniers sur la route et les trottoirs

Personne physique = Particulier ☐ **Personne morale= Professionnel** ☐

Nom : …… Prénom ……..……..……

Né(e) le …….. Ville : …… Département : ……..…….

A remplir si vous avez coché la case : Professionnel

Représentant la Société/Association/ (Raison sociale) : ……

N° de registre du commerce/des métiers : ……. de ……

Dont le siège est au (adresse): ……..……..

Ayant la fonction de : ……..……

Adresse : ……..……..……..……

CP …….. Ville ……..……..……

Tél. ……..……. Email : ……..……

Titulaire de la pièce d'identité N° ……..……Délivrée le ….……...

Par ……..…..…… N° immatriculation de mon véhicule : ...…….……

Pour le particulier : Je déclare sur l'honneur :
- ne pas être commerçant (e),
- vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce),
- de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement du vide grenier et en accepter les termes.

Pour le professionnel : Je déclare sur l'honneur :
- être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce,
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal),
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement du vide grenier et en accepter les termes.

Je souhaite avoir mon véhicule sur l'emplacement ☐ **Oui** ☐ **Non**

Attention : Voiture ……..5 Mètres minimum
Voiture + remorque ou fourgon ….8 Mètres minimum

Tarif 2€ le M linéaire **Minimum 3 mètres linéaire**

Vide greniers
de retour dans le bourg
sur la route et les trottoirs

Ci-joint le règlement de _____ € pour un emplacement d'une longueur de _____ mètres.

Fait à ……..…… le ……..……

L'inscription au vide grenier vaut acceptation du règlement.
Aucun remboursement ne pourra être demandé.

Signature

ATTENTION : Arrivée de tous les exposants avant 8h00 par la route de Bordeaux lieu-dit Gabanelle

COMITE DES FETES DE ST LAURENT DES VIGNES
REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par une personne ou une société ayant participé à une manifestation et qui ne se serait pas acquitté ou se serait acquitté partiellement des obligations lui incombant. De même, l'organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation, à la sécurité, à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée

Il est interdit de vendre des armes, des boissons, de la nourriture, des animaux, des objets neufs, des CD ou jeux gravés…
Le comité des fêtes de St Laurent des Vignes se réserve exclusivement la vente de boisson et de nourriture.

TARIF ET DIMENSION DES EMPLACEMENTS **Minimum 3 mètres soit 6€**

La longueur minimale d'un emplacement sera de 3 mètres linéaire en façade et environ 2,50 mètres en profondeur. Possibilité de réserver plusieurs mètres. Ces emplacements sont vides et délimités. L'attribution des emplacements sera faite à partir de la réception du dossier complet.

Le prix du mètre linéaire est de 2 €

HORAIRE

L'ouverture aux exposants se fera de 6h00 à 8h00 par la route de Bordeaux lieu-dit Gabanelle.

INSCRIPTION

Pour s'inscrire physiquement	ou	Adresse pour renvoyer votre inscription
FRANC DIESEL **48 Rte de BORDEAUX** **24100 St Laurent des Vignes** **Tél. : 06.07.83.56.60 HR**		**Mr BOUCAUD Pascal** **23 Rte du Lac** **24100 St Laurent des Vignes** **Tél. : 06.95.90.04.39 HR**

Remplir l'attestation jointe et joindre la photocopie de la pièce d'identité recto verso.
Il n'y aura pas d'inscription possible sans un dossier complet.
Le chèque sera remis à l'encaissement après la manifestation.
Aucun remboursement ne pourra être réclamé, l'inscription est ferme et définitive.

PERSONNE PHYSIQUE = PARTICULIER – PERSONNE MORALE = PROFESSIONNEL

N'oubliez pas votre pièce d'identité le jour du vide grenier.

Pour une voiture : **5 Mètres** Pour une voiture + remorque ou un fourgon : **8 Mètres**

ASSURANCE

Les exposants dégagent la commune de St Laurent des Vignes et le Comité des Fêtes de toute responsabilité et notamment en ce qui concerne les risques aux marchandises exposées (vols détériorations, etc. …) ou les dommages causés.

MONTAGE ET DEMONTAGE DES STANDS

L'installation se fera à partir de **6H30** et jusqu'au plus tard **9 H 00**.
Le remballage se fera en soirée à partir de 17h00.

Les exposants devront laisser l'emplacement mis à leur disposition PROPRE.